

Contribution à la Flore bryologique des Alpes-Maritimes

M. G. Dismier

To cite this article: M. G. Dismier (1915) Contribution à la Flore bryologique des Alpes-Maritimes, Bulletin de la Société Botanique de France, 62:3, 276-288, DOI: [10.1080/00378941.1915.10839738](https://doi.org/10.1080/00378941.1915.10839738)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1915.10839738>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 13



View related articles [↗](#)



Citing articles: 1 View citing articles [↗](#)

Baker a écrit, sans doute par un lapsus : « bractéoles large, navicular, caducous », car les bractéoles dans ce genre sont nulles ou caduques très rapidement sans laisser de traces.

Dans ce Bulletin LV (1908), p. 426, M. H. Lévillé a signalé comme espèce nouvelle, sous le nom de *Pueraria Seguni*, le n° 2446 de Bodinier et Seguin que je viens de décrire. Il attribue à cette espèce, bien gratuitement, des inflorescences opposées aux feuilles et ne dit rien d'ailleurs ni des bractées ni des bractéoles. Il n'a pas su apercevoir les glandes ou points résineux épars sous les folioles et qui caractérisent le groupe des *Cajanæ*.

Après avoir complété la description du *Dunbaria pulchra*, et ajouté deux localités nouvelles, je suis donc obligé d'écrire en synonymie : *Pueraria Seguni* H. Lév. = *Dunbaria pulchra* Benth. in Baker.

M. F. Camus donne lecture des deux Notes ci-après :

Contribution à la Flore bryologique des Alpes-Maritimes;

PAR M. G. DISMIER.

Avant le travail de M. F. Camus¹ présenté à la Session extraordinaire de la Société botanique de France en 1910 : « *Documents pour la flore bryologique des Alpes-Maritimes* », rien n'avait été publié résumant les découvertes faites dans cette région. Le travail de M. F. Camus est venu heureusement combler cette lacune car, outre un relevé bibliographique très complet, ce Mémoire comprend une énumération soigneusement établie de toutes les Muscinées recueillies ou observées dans les Alpes-Maritimes.

La liste dressée par M. F. Camus mentionne 279 espèces (235 Mousses, 2 Sphaignes et 42 Hépatiques); 155 (128 Mousses, 27 Hépatiques) ont été trouvées uniquement dans la zone méditerranéenne, 85 (69 Mousses, 2 Sphaignes et 14 Hépatiques)

1. CAMUS (F.), Bull. Soc. bot. de France (1910), Sess. extr., p. CXV.

uniquement dans la zone supraméditerranéenne, 39 (38 Mousses et 1 Hépatique) dans les deux zones à la fois.

Immédiatement à la suite du travail de M. F. Camus vient une Note de M. Corbière¹ également sur les Alpes-Maritimes : « *Excursions bryologiques aux environs de Saint-Martin-Vésubie* ». Malgré la brièveté du séjour de notre confrère dans cette localité, le résultat de ses recherches est fort intéressant. En quelques jours, M. Corbière a recueilli 221 espèces (164 Mousses, 3 Sphaignes et 54 Hépatiques) augmentant ainsi la flore des Alpes-Maritimes de 87 espèces (48 Mousses, 2 Sphaignes et 37 Hépatiques).

L'automne dernier ayant eu l'occasion de passer quelque temps à Nice, j'en ai profité pour explorer plusieurs localités. Je n'ai pu parcourir les Alpes-Maritimes comme je l'aurais voulu en raison de la situation faite par la guerre à ce département frontière. Quoi qu'il en soit, j'ai recueilli ou observé, sans cependant sortir du département, 203 espèces (157 Mousses et 46 Hépatiques) parmi lesquelles 31 (19 Mousses et 12 Hépatiques) sont nouvelles pour le département, dont 8 (4 Mousses et 4 Hépatiques) n'avaient même jamais été signalées dans la région méditerranéenne. Ces acquisitions, ajoutées à la liste dressée par M. F. Camus et augmentées des découvertes de M. Corbière, donnent finalement pour les Alpes-Maritimes un total de 397 espèces (301 Mousses, 4 Sphaignes et 92 Hépatiques). Ces résultats comprennent outre les Muscinées recueillies dans le département même, celles trouvées dans la partie de territoire italien située entre la frontière française et la ligne de faite des Alpes. De plus dans la liste établie par M. F. Camus figurent toutes les espèces indiquées par Bescherelle², dans l'Estérel, bien que ces Muscinées appartiennent au département du Var.

Le travail que je présente aujourd'hui à la Société botanique de France renferme, d'abord des observations sur les espèces nouvelles que j'ai découvertes, puis des remarques sur celles qui m'ont paru critiques pour la région, enfin une liste de loca-

1. CORBIÈRE (L.), *ibid.*, p. CL.

2. BESCHERELLE (E.), *Note sur les Mousses récoltées pendant la Session d'Antibes*, Bull. Soc. bot. de Fr. (1883), Sess. extr., p. CCII.

lités non encore indiquées pour certaines Muscinées dignes d'être signalées tant par leur rareté que pour l'intérêt que présente leur aire de distribution géographique ¹.

* *Dichodontium pellucidum* Schpr ± var. *fagimontanum* Brid. — Saint-Martin-Vésubie : vallon du Boréon ².

Forme très réduite, tige atteignant à peine 1 centimètre; feuilles très petites, la plupart aiguës; chez la variété *fagimontanum* bien caractérisée les feuilles sont obtuses.

** *Campylopus brevopilus* Br. eur. — Estérel à la Napoule, sur les talus de la route de Mandelieu; Cannes à la Croix-des-Gardes, sur les sables siliceux.

Cette espèce n'a jamais été indiquée, que je sache, dans le Sud-Est de la France. Le *C. brevopilus*, d'après l'Abbé Boulay ³, se rencontre çà et là dans le Nord-Ouest : Bretagne, Cotentin, Orne, Maine-et-Loire, atteint le Pas-de-Calais, descend aux environs de Paris, se poursuit dans le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest jusqu'au pied des Pyrénées.

* *Leptotrichum glaucescens* Hpe. — cfr. — Saint-Martin-Vésubie : fissures des rochers au Boréon et col de Saint-Martin dans une haie, vers 1500 mètres.

* *Barbula Hornschuchiana* Schultz. — Environs de Nice, sur le bord des routes du Cap-de-Croix vers Gairault et de Nice à Saint-Pancrace.

* *Rhacomitrium aciculare* Brid. — cfr. — Estérel à la Napoule, sur les pierres du ruisseau de Maure-Vieille.

* *Coscinodon cribrosus* Spr. — cfr. — Saint-Martin-Vésubie : vallon du Boréon et vallée de la Tinée à Saint-Sauveur, près la Sorbiéra sur deux points, vers 600 mètres.

* *Orthotrichum Franzonianum* de Not. — Saint-Martin-Vésubie : sur un tronc d'arbre au Boréon.

L'*O. Franzonianum* relégué par plusieurs auteurs au rang de simple variété de *Orthotrichum rupestre*, me paraît cepen-

1. Un astérisque indique que l'espèce est nouvelle pour les Alpes-Maritimes, deux astérisques indiquent en même temps que cette espèce n'a pas encore été signalée dans la région méditerranéenne.

2. Pour éviter des répétitions par trop fréquentes, je rappelle une fois pour toutes que les régions du Boréon et de la Madone-des-Fenêtres que j'ai explorées sont situées vers 1200 mètres.

3. BOULAY (l'abbé), *Musciniées de la France, Mousses*, 1884, p. 516.

dant présenter des différences suffisantes pour permettre de lui attribuer la valeur au moins d'une sous-espèce : port plus rigide, péristome dépourvu de cils, station constante sur les troncs d'arbres.

Cette Mousse d'après Limpricht¹ est connue en Suisse et dans le Tyrol. L'*Orthotrichum Franzonianum*, à ma connaissance, n'a pas encore été signalée en France.

** *Orthotrichum obtusifolium* Schrad. — Levens : route de Saint-Blaise; Saint-Martin-Vésubie, en quittant la localité vers Roquebillière, sur les troncs d'arbres.

** *Anomobryum concinnatum* (Spruce) Lindb. — Vallée de la Vésubie : Saint-Jean-la-Rivière, près du fort; vallée de la Tinée au Pont-de-Clans; fissures des rochers calcaires humides.

Ces deux spécimens sont bien caractérisés : feuilles oblongues, relativement étroites, apiculées par l'excurrence de la nervure, cellules supérieures allongées, 10 fois environ aussi longues que larges. Les tiges, qui atteignent à peine 1 centimètre, sont littéralement bourrées de propagules \pm elliptiques : j'en ai compté plus de cent sur certains pieds. La présence de ces propagules, pour Limpricht², est un des caractères spécifiques principaux permettant de distinguer cette espèce de ses congénères.

En ce qui concerne le support chimique que préfère cet *Anomobryum* l'abbé Boulay³, MM. Husnot⁴ et Dixon⁵ n'en parlent pas. Limpricht dit : « rarement sur calcaire », manière de voir que partage M. Roth⁶. Or les deux échantillons que j'ai recueillis dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie végétaient sur des parois argilo-calcaires. J'ajouterai que j'ai récolté cette même espèce en Suisse à Melchthal dans l'Unterwald et que, de même que dans les Alpes-Maritimes, elles croissaient sur des roches calcaires. J'ai aussi en herbier un spécimen provenant d'Italie : Province de Côme, Porto-Cerosio sur les porphyres (leg. Artaria). Quelques fragments du support essayés à

1. LIMPRICHT (G.), *Die Laubmoose*, II, p. 87, 1890.

2. LIMPRICHT (G.), *loc. cit.*, p. 221 (1891).

3. BOULAY (Abbé), *loc. cit.*, p. 294.

4. HUSNOT (T.), *Muscologia Gallica*, p. 294 (1884).

5. DIXON (M.-M.), *The Student's Handbook*, 2^e éd., p. 350 (1904).

6. ROTH (G.), *Die Europäischen Laubmoose*, II, p. 8 (1905).

l'acide chlorhydrique m'ont donné une vive effervescence.

M. Culmann¹ avait déjà remarqué ce fait; dans l'un de ses travaux sur la flore bryologique suisse il dit : « contrairement à ce que dit M. Roth² l'*Anomobryum concinatum* me semble préférer les terrains calcaires ». En outre, dans le Mémoire fort intéressant de M. Hillier³ sur la flore bryologique du Jura j'ai relevé les lignes suivantes : « Dans certaines fissures (calcaires) suintantes on rencontre; *Hypnum falcatum*, *Seligeria tristicha*, *Anomobryum concinatum* et *Mnium hymenophylloides*. En résumé il ressort de cet exposé que l'*Anomobryum concinatum* peut être considéré comme Mousse calcicole assurément très préférée.

D'autre part la présence de l'*A. concinatum* dans les Alpes-Maritimes et dans la zone appartenant à la région méditerranéenne, me paraît intéressante au point de vue de la distribution géographique de cette espèce. L'altitude, eu égard à la longitude, à laquelle se trouvent le Pont-de-Clans, 200 mètres et Saint-Jean-la-Rivière, 300 mètres et à moins de 30 kilomètres de la côte à vol d'oiseau ne permet guère de rattacher ces deux localités à la zone sylvatique inférieure, il faut aller chercher celle-ci dans la région méditerranéenne vers 800 à 1 000 mètres.

* *Webera prolifera* Limpr. — Saint-Martin-Vésubie : vallon du Boréon et vallée de la Tinée à Saint-Sauveur vers 500 mètres.

C'est pour cette espèce la seconde localité française que je connaisse, la première a été indiquée par M. Dixon⁴ dans les Pyrénées à Pierrefitte.

* *Webera commutata* Schpr. — Saint-Martin-Vésubie : vallons du Boréon et de la Madone-des-Fenêtres.

Bryum gemmiparum De Not. — Levens, Lantosque, Ville-neuve-Loubet : sur les rochers calcaires humides.

L'Abbé Boulay⁵ et M. Husnot⁶ estiment que le *B. gemmi-*

1. CULMANN (P.), *Contributions à la flore bryol. suisse* (Rev. bryol., 1906, p. 79).

2. ROTH (G.), *loc. cit.*

3. HILLIER (L.), *Promenades bryol. dans les Monts Jura*, p. 117 (Bull. Soc. d'Hist. nat. du Doubs, n° 24, 1913).

4. DIXON (H.-N.), *Notes on a bryol. Tour in the Pyrenees* (Rev. bryol., 1905, p. 71).

5. *Loc. cit.*, p. 253.

6. *Loc. cit.*, p. 247.

parum n'est qu'une variété du *Bryum alpinum* et semblent implicitement lui attribuer le même substratum qu'au type, lequel est franchement silicole. Par contre Limpricht¹ décrit le *B. gemmiparum* comme une bonne espèce et dit au sujet du substratum : « Auf feuchten oder nassem kalkhaltigen Boden » c'est à dire, « sur les terrains calcaires humides ou mouillés ».

Dans les Alpes-Maritimes où j'ai eu l'occasion de recueillir le *Bryum gemmiparum* dans trois localités et dans de bonnes conditions de développement, quoique stérile, je l'ai constamment trouvé sur des roches calcaires humides et souvent tellement incrusté de carbonate de chaux que j'ai dû le décalcifier.

* *Bryum comense* Schpr. — Saint-Martin-Vésubie : vallon de la Madone-des-Fenêtres, sur les sables humides.

Ce *Bryum* qui a un port tout à fait spécial, se présente sous l'aspect d'un coussinet vert terne, légèrement grisâtre et complètement encombré de terre sablonneuse, les tiges très grêles sont julacées et mesurent environ 2 cm. 1/2, à l'état sec, les feuilles sont appliquées et dressées-étalées lorsqu'elles sont humides, oblongues, brusquement acuminées, planes, non marginées, rougeâtres inférieurement, le tissu est formé de cellules hexagonales courtes et la nervure est longuement excurrente.

En raison du manque de bons échantillons permettant la comparaison, j'ai soumis ce *Bryum* à M. Amann² qui s'est occupé il y a quelques années de l'étude du *Bryum comense*. Ce confrère après avoir eu l'obligeance d'examiner la plante que je lui ai envoyée m'a répondu : « Le *Bryum* stérile de Saint-Martin-Vésubie appartient sans aucun doute au *B. comense* Schpr, comme vous le pensiez. Il est identique à quelques-uns de mes échantillons de Davos déterminés autrefois par Philibert, et les caractères microscopiques concordent fort bien aussi. Avec vous, j'estime que le *Bryum comense* n'est qu'une race xérophytique extrême du *Bryum caespitium*. »

Quoi qu'il en soit, espèce ou race, le *Bryum comense* semble fort rare en France, les seules localités connues sont les sui-

1. *Loc. cit.*, p. 397.

2. AMANN (J.), *Note sur le Bryum comense Schpr.* (Rev. bryol., 1889, p. 52).

vantes : Saint-Martory (Haute-Garonne) et Tarascon (Ariège) leg. F. Renauld, sur le faite des vieux murs.

* *Mnium riparium* Mitt. — Saint-Martin-Vésubie : vallon de la Madone-des-Fenêtres.

Philonotis marchica Willd. — Le *Ph. marchica* est répandu, sinon commun dans les Alpes-Maritimes, surtout sur les calcaires frais. J'ai observé cette espèce dans presque toute la vallée de la Vésubie du Plan-du-Var à Saint-Martin-Vésubie inclus notamment au Cros-d'Utelle, Lantosque, Saint-Jean-la-Rivière et accompagnée dans cette dernière localité des variétés *laxa* (Limp.) Warnst. et Lœske et *secunda* Dismier, puis dans les célèbres Gorges-du-Loup, près du Bar, enfin aux environs de Nice : Bellet et Peillon. Je l'ai aussi revu à Cannes à la Croix-des-Gardes où il avait été recueilli autrefois en beaux fruits par M. Delacour (in herb. Mus. Par.).

** *Philonotis capillaris* Lindb. — Cannes : sur le bord des routes à la Croix-des-Gardes; Estérel à la Napoule et Saint-Martin-Vésubie : dans le vallon de la Madone-des-Fenêtres.

Philonotis calcarea Schpr var *laxa* Dism. — Dans les fissures des rochers calcaires de la vallée de la Vésubie à Saint-Jean-la-Rivière, près du fort.

La variété *laxa* se distingue du type, surtout par la mollesse de ses touffes, la gracilité et la brièveté de ses tiges (1 cm.), la direction \pm étalée de ses feuilles munies sur les bords de dents simples et aiguës. Cette variété ressemble étrangement à la variété parallèle de même nom du *Philonotis marchica* par la denticulation simple des bords de la feuille, d'autre part elle en diffère par le tissu plus transparent formé de cellules hexagonales tandis que chez le *Philonotis marchica* elles sont plus chlorophylleuses et rectangulaires. La distinction est néanmoins parfois très délicate.

* *Buxbaumia indusiata* Brid. — Saint-Martin-Vésubie : Boréon sur un tronc pourri.

Homalia lusitanica Schpr. — Environs de Nice : vallons de Lingostière et de Saint-Isidore.

Grâce à l'obligeance de M. Orzesko j'ai pu revoir dans ces deux localités cette intéressante Mousse, bien méditerranéenne, où elle avait été découverte il y a plusieurs années, par ce botaniste.

* *Anomodon attenuatus* Hartm. — Saint-Martin-Vésubie : vallons du Boréon et de la Madone-des-Fenêtres; et, un peu plus bas, à Roquebillière.

Au sujet de la distribution géographique de cette espèce l'Abbé Boulay¹ dit : « devient R. et même RR. dans les Alpes vers le Sud, je ne l'ai vue et en petite quantité qu'à la montagne de Lure, vers 1 300 m. »

Eurhynchium circinatum Br. eur. var. *tenuis* Brizi². — Villeneuve-Loubet : sur un tronc d'arbre en quittant la localité vers Antibes.

La description de cette très curieuse et remarquable variété qui n'a pas encore été trouvée en France étant à peine connue, je crois devoir la reproduire ici : « *Gracillimum tenue, læte-virens; caulis basi denudatus, ramulis parum incurvis, fere patulis, subjulaceis; folia exacte imbricata* ». M. Brizi (l. c.) fait suivre sa description des observations suivantes : « Forme saillante et très rare spéciale aux montagnes (1 200 à 2 000 m.) ressemblant beaucoup aux formes grêles du *Pterygynandrum filiforme*. La plante que j'ai recueillie à Villeneuve-Loubet ressemble en effet au *Pterygynandrum filiforme* mais rappelle beaucoup aussi certaines formes de l'*Amblystegium serpens*.

* *Amblystegium serpens* Br. eur. — C. fr. Saint-Martin-Vésubie : Boréon.

* *Hypnum dilatatum* Wils. — Saint-Martin-Vésubie : Boréon, sur les pierres d'un ruisseau.

* *Lejeunea calcarea* Lib. — J'ai observé cette Hépatique dans toutes les clus³ que j'ai visitées aux environs de Nice : Saint-Isidore, Lingostière, Saint-Sylvestre au « Vallon obscur », Magnan au « Puits-des-Étoiles ».

Lejeunea Rossettiana Mass. — C. per. Cette Hépatique a déjà été recueillie à Nice par Bescherelle⁴. Je l'ai retrouvée en abondance à Beaulieu dans le vallon de la Murta où elle croît sur *Brachythecium velutinum*, *Leptodon Smithii*, *Eurhynchium*

1. BOULAY (Abbé), *loc. cit.*, p. 166.

2. BRIZI (U.), *Saggio monografico del genere Rhynchostegium*. Malpighia, 1896, p. 435.

3. En Provence on donne le nom de clus aux gorges profondes et resserrées.

4. CAMUS (F.), *loc. cit.*, p. CXLVI.

meridionale, *E. tenellum*, *Madotheca platyphylla*, et même sur les troncs d'arbres.

* *Madotheca Thuya* Dum. — Estérel à la Napoule : ravin de Maure-Vieille.

* *Scapania aspera* Bernet. — Levens, sur les rochers calcaires.

* *Diplophyllum obtusifolium* Dum. — C. per. Saint-Martin-Vésubie : Boréon.

** *Calypogeia fissa* (L.). Raddi. — Estérel : la Napoule à Maure-Vieille; Cannes à la Croix-des-Gardes.

** *Cephalozia Baumgartneri* Schiffner¹. — Nice : Mont-Boron, Saint-Antoine, Bellet, Saint-Pancrace, Saint-Barthélemy, Lingostière, Saint-Isidore, sur calcaire frais.

** *C. Starkei* Nees. — Cannes à la Croix-des-Gardes; Estérel à la Napoule.

** *C. gracillima* Douin. — Estérel : la Napoule, ravin de Maure-Vieille; Saint-Martin-Vésubie au Boréon; Cannes à la Croix-des-Gardes.

* *Dichiton calyculatus* (M. et Dr.) Trev. — C. per. J'ai recueilli cette rarissime Hépatique à Cannes à la Croix-des-Gardes sur des sables siliceux frais, au bord d'un chemin.

Le *D. calyculatus* a été découvert tout d'abord en Algérie, près de Philippeville par Durieu de Maisonneuve, puis observé plus tard aux environs d'Alger, par M. Trabut. On doit l'indication de la première localité française à M. de Crozals² qui trouva le *D. calyculatus* dans l'Hérault, à Roquehaute puis à Laurens. Depuis il a été signalé à Dangeau (Eure-et-Loir), par M. Douin³ et un peu plus tard dans la Vendée à la Châtaigneraie par M. Charrier⁴. Hors de France il est mentionné par M. K. Müller⁵ en Italie près de Florence et en Dalmatie dans la région de Raguse.

1. Je dois à l'obligeance de M. Douin, la détermination des *Cephalozia* cités dans ce Mémoire.

2. CROZALS (A. DE), *Flore bryologique de Roquehaute* (Hérault). Rev. bryol., 1903, p. 31.

3. DOUIN (Ch.), *Les deux espèces du genre Dichiton*. Bull. Soc. bot. de Fr., 1906, p. 401.

4. CAMUS (F.) et CHARRIER (J.), *Étude prélim. sur les Muscinées du dép. de la Vendée*. Bull. Soc. bot. de France, Session extr. 1911, p. CLXVII.

5. MÜLLER (K.), *Die Lebermoose*, I. p. 750, 1910.

* *Lophozia exsecta* (Schm.) Dum. — Saint-Martin-Vésubie : Boréon.

* *L. quinquentata* Schiffn. — Même localité.

* *Haplozia sphærocarpa* Dum. — Même localité.

* *Mesophylla stillicidiorum* (Raddi) Boul. — C. fr. Environs de Nice : Bellet, Pessicart, Fabron, Saint-Sylvestre, Lingostière, Saint-Isidore.

* *Marchantia paleacea* Bert. — ♂. Cette Hépatique a déjà été indiquée à Nice au « Vallon obscur », où elle existe toujours en abondance. Je l'ai retrouvée en bel état de végétation et munie de nombreux stipes ♀, un peu plus loin, au vallon de Lingostière.

Les localités que j'ai visitées dans les Alpes-Maritimes peuvent être divisées en deux groupes, les unes appartenant exclusivement à la région méditerranéenne, les autres aux régions sylvatiques inférieure et moyenne; celles-ci se confondant l'une avec l'autre, en raison du rapide relèvement de l'altitude de Nice à Saint-Martin-Vésubie qui est d'environ 1000 mètres répartis sur une distance atteignant à peine 40 kilomètres.

1° Région méditerranéenne.

Estérel. — Théoule : environs du tunnel des Saoumes; la Napoule : ravin de Maure-Vieille. — *Campylopus brevipilus* Br. eur., *C. polytrichoides* DN., *Leptotrichum subulatum* Hpe c. fr., *Grimmia leucophæa* Grev., *G. trichophylla* Grev., *G. Schultzii* Wils. c. fr., *Rhacomitrium aciculare* Brid. c. fr., *Funaria convexa* Brid. c. fr., *Bartramia stricta* Brid. c. fr., *Philonotis capillaris* Lindb., *Ph. marchica* Willd., *Eurhynchium pumilum* Schpr., *Rhynchostegium confertum* Br. eur. c. fr., *Madotheca Thuya* Dum., *Scapania compacta* Dum. c. per., *Calypogeia fissa* Raddi, *Cephaloziella gracillima* Douin, *C. Starkei* Nees, *Prionolobus Turneri* Spr. c. per., *Saccogyna viticulosa* Dum.

Cannes à la Croix-des-Gardes. *Fissidens decipiens* DN. c. fr., *Ceratodon chloropus* Brid., *Trichostomum tophaceum* Brid. var. *brevicaule*, *Barbula cuneifolia* Brid. c. fr., *Philonotis capillaris* Lindb., *Scleropodium Illecebrum* Br. eur. c. fr., *Rhynchostegium confertum* Br. eur. c. fr., *Calypogeia fissa* Raddi, *Cephaloziella gracillima* Douin, *C. Starkii* Nees, *Dichiton calyculatus* Trev. c. per.

Environs de Nice : Saint-Sylvestre « Vallon obscur » — *Seligeria pusilla* Br. eur. cfr., *Lejeunea calcarea* Lib., *Plagiochila interrupta* Dum., *Lophozia Mülleri* Dum.

Magnan, « Puits-des-Étoiles ». — *Lejeunea calcarea* Lib., *Plagiochila interrupta* Dum.

Saint-Isidore. — *Homalia lusitanica* Schpr, *Plagiochila interrupta* Dum., *Lejeunea calcarea* Lib., *Lophozia Mülleri* Dum.

Vallon de Lingostière. — *Lejeunea calcarea* Lib., *Plagiochila interrupta* Dum., *Lophozia turbinata* Steph., *Haplozia riparia* Dum., *Marchantia paleacea* Bert. ♀, *Homalia lusitanica* Schpr.

Gairault. — *Barbula Hornschuchiana* Sch., *Trichostomum tophaceum* Brid. var. *brevicaule*.

Saint-Pancrace. — *Barbula Hornschuchiana* Schl.

De plus, dans tous les environs de Nice qui sont essentiellement calcaires on trouve en abondance :

1° Sur la terre, les rochers et les murs secs : *Gymnostomum calcareum* N. et H. cfr., *Didymodon luridus* Hornsch., *Trichostomum mutabile* Bruch, *T. crispulum* Bruch c. fr., *Barbula ambigua* Br. eur. c. fr., *B. membranifolia* Hook. c. fr., *B. gracilis* Schw., *B. inermis* Bruch, *Eurhynchium circinatum* Br. eur.

2° Dans les endroits frais ou humides : *Eucladium verticillatum* Br. eur. c. fr., *Trichostomum tophaceum* Brid., *Philonotis marchica* Willd., *Rhynchostegium tenellum* Br. eur., *Lejeunea serpyllifolia* Lib. c. per., *Lophozia, turbinata* Steph., *Mesophylla stillicidiorum* Boul. c. fr., *Lunularia cruciata* Dum., *Reboulia hemisphærica* Raddi. c. fr., *Targionia hypophylla* L., *Cephaloziella Baumgartneri* Schiffn.

3° Sur les troncs d'arbres : *Barbula lævipila* Brid. c. fr., *Leptodon Smithii* Mohr. c. fr., *Zygodon viridissimus* Brid.

Beaulieu, vallon de la Murta. — *Lejeunea Rossettiana* Mass. c. per.

Eze. — *Fissidens decipiens* DN. c. fr., *Trichostomum nitidum* Schpr.

Villeneuve-Loubet. — *Barbula Brebissonii* Brid., *Grimmia leucophæa* Grev., *Eurhynchium circinatum* Br. eur., var. *tenuis* Brizi.

La Colle. — *Fissidens crassipes* Wils., *Brachythecium populeum* Br. eur. c. fr., *Eurhynchium crassinervium* Br. eur.

Le Bar aux « Gorges-du-Loup ». — *Barbula intermedia* Brid., *B. gracilis* Schw., *Orthotrichum saxatilis* Schpr c. fr., *Bryum torquescens* Br. eur. c. fr. *Amblystegium irriguum* Br. eur., *Lophozia turbinata* Steph. c. per.

Pont-de-Clans. — *Anomobryum concinatum* Lindb., *Philonotis calcarea* Schpr, *Limnobium palustre* L., *Haplozia riparia* Dum.

Rimplas. — *Desmatodon nervosus* Br. eur., *Habrodon Notarisii* Schpr.

Cros d'Utelle. — *Didymodon spadiceus* Limpr., *Eurhynchium crassinervium* Br. eur., *Webera carnea* Schpr.

Saint-Jean-la-Rivière. — *Trichostomum Barbula* Schw. c. fr., *Anomobryum concinatum* Lindb., *Philonotis calcarea* Schpr, *P. marchica* Wild. var. *laxa* et *secunda*, *Preissia commutata* Ldb.

Lantosque. — *Bryum gemmiparum* DN.

Tourrette. — *Seligeria pusilla* Br. eur. c. fr., *Trichostomum tophaceum* Brid. var. *brevicaulis*, *Fabronia pusilla* Raddi. c. fr.

Levens. — *Seligeria pusilla* Br. eur. c. fr., *Bryum gemmiparum* DN., *Orthotrichum obtusifolium* Schrad., *Limnobium palustre* L. c. fr.

Peillon. — *Didymodon spadiceus* Limpr., *Orthotrichum tenellum* Bruch. c. fr., *Fabronia pusilla* Raddi. c. fr., *Habrodon Notarisii* Schpr.

Laghet. — *Desmatodon nervosus* Br. eur., *Grimmia orbicularis* Br. eur. c. fr.

2° Régions sylvatique et moyenne.

Saint-Sauveur-de-Tinée à la Sorbiera. — *Gymnostomum rupestre* Schw. c. fr., *Desmatodon nervosus* Br. eur. c. fr. *Coscinodon cribrosus* Spr., *Webera prolifera* Limpr., *Habrodon Notarisii* Schpr. *Hypnum rugosum* Ehr.

Roquebillière. — *Orthotrichum tenellum* Bruch. c. fr., *Anomodon attenuatus* Hartm., *Thuidium Philiberti* Limpr.

Saint-Martin-Vésubie. — J'ai retrouvé dans cette localité et en territoire français la presque totalité des espèces que M. Corbière (*l. c.*) a citées dans sa Note et qu'il a recueillies pour la plupart en Italie. Je puis même ajouter à la dite Note les espèces suivantes, soit comme nouveautés soit comme localités non encore citées.

Vallon du Boréon. — *Dichodontium pellucidum* Schpr var. *fagimontanum*, *Leptotrichum glaucescens* Hpe. c. fr., *Grimmia Schultzii* Wils. c. fr., *Hedwigia ciliata* Ehr. var. *leucophæa*, *Coscinodon cribrosus* Spr. c. fr., *Orthotrichum Franzonianum* D. M. c. fr., *O. obtusifolium* Schrad., *Plagiobryum Zierii* Lindb., *Webera proligera* Limpr., *W. commutata* Schpr., *Bryum Mildeanum* Jur., *B. comense* Schpr., *Buxbaumia indusiata* Brid. c. fr., *Anomodon attenuatus* Hartm., *Amblystegium serpens* Br. eur. c. fr., *A. irriguum* Br. eur., *Hypnum Lindbergii* Mitt., *H. dilatatum* Wils., *Diplophyllum obtusifolium* Dum. c. per., *Lophozia exsecta* Dum., *L. quinquedentata* Schiffn., *Cephaloziella gracillima* Douin, *Haplozia sphærocarpa* Dum. c. per.

Vallon de la Madone-des-Fenêtres. — *Grimmia Schultzii* Wils. c. fr., *Webera commutata* Schpr., *Mnium riparium* Mitt., *Philonotis capillaris* Lindb., *Anomodon attenuatus* Hartm., *Brachythecium populeum* Br. eur. c. fr.

Col de Saint-Martin. — *Leptotrichum glaucescens* Hpe c. fr., *Barbula inclinata* Schw., *Anomobryum concinnatum* Lindb., *Hypnum Vaucheri* Lesq.

Identité des *Chenopodium purpurascens* Jacq. et *amaranticolor* Coste et Reynier;

PAR M. ÉMILE GADECEAU.

M. Alfred Reynier nous a conté l'histoire d'un *Chenopodium*, trouvé jadis sur les décombres de terrains vagues, à Marseille, par Honoré Roux¹.

Avec la prudente réserve qui caractérise leurs travaux, MM. Coste et Reynier ne se sont décidés à décrire cette plante, sous le nom de *C. amaranticolor*, qu'après avoir tenté vainement de la rapporter à une espèce déjà connue.

Grâce aux ressources de premier ordre mises à ma disposition au Service de l'Herbier de notre Muséum national, je crois avoir été plus heureux et il me paraît utile de faire connaître les résultats de ces études.

1. Bull. Soc. bot. Fr., t. LIV, p. 178 (1907).